

Créer son auto-entreprise

Objectif général

Durant cette formation, vous apprendrez les démarches obligatoires à l'ouverture de votre micro-entreprise. Des premières démarches, au choix du bon régime fiscal jusqu'à la déclaration de chiffre d'affaires, vous connaîtrez tous les rouages de ce statut juridique. À l'issue de la formation, vous serez également capable de tenir votre comptabilité, faire vos devis et vos factures ainsi que les outils nécessaires du bon développement de votre visibilité en ligne pour pérenniser votre activité.

Objectifs pédagogiques

Cette formation vous permettra de développer les compétences suivantes :

- **Identifier les caractéristiques principales de la micro-entreprise**
- **Ouvrir sa première micro-entreprise en respectant le cadre réglementaire et opter pour le bon régime fiscal**
- **Connaître les différents outils qui vous permettront de gérer la comptabilité, la visibilité et la pérennité de votre micro-entreprise.**

Contenu détaillé

LA MICRO-ENTREPRISE : GÉNÉRALITÉS

- ✓ La réglementation
- ✓ Les avantages et les contraintes
- ✓ Les différents plafonds (chiffre d'affaires, TVA...)
- ✓ Les déclarations fiscales (URSSAF, impôts sur le revenu, CFE...)

LES PREMIÈRES DÉMARCHES

- ✓ L'inscription et la création
- ✓ L'immatriculation au guichet unique
- ✓ L'ACRE et son fonctionnement
- ✓ Micro-entreprise et cumul avec France Travail (pôle emploi)
- ✓ La déclaration de chiffre d'affaires

PÉRENNISER SON ACTIVITÉ - LA BOITE À OUTILS

- ✓ Les obligations comptables
- ✓ Créer une grille de tarifs
- ✓ Créer un modèle de devis et de facture
- ✓ Concevoir une signature de mail professionnelle
- ✓ Créer un agenda professionnel
- ✓ Gérer le suivi de la clientèle
- ✓ Enregistrer son nom de domaine
- ✓ Améliorer sa visibilité (site internet, réseaux sociaux...)
- ✓ Enregistrer et protéger sa marque sur le site de l'INPI

En bonus : mes conseils personnels pour bien réussir son lancement 😊